



## Ligue de mini-football de la CSRS

Le mini-football est destiné aux élèves du primaire (jeunes de 8 à 12 ans) désireux de s'initier au football dans un environnement qui favorise sa pratique à long terme. Cette activité est proposée par la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour les jeunes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

### INSCRIPTION

- Faire parvenir à votre école secondaire de quartier le formulaire d'inscription apparaissant à la deuxième page **avant le 5 avril 2012**.
- Le coût d'inscription varie selon le quartier (voir ci-dessous). Joindre un chèque à l'ordre de l'école secondaire de votre quartier. **Aucun chèque postdaté n'est accepté.**

Écoles du quartier 1	Écoles du quartier 2	Écoles du quartier 3	Écoles du quartier 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaulieu</li> <li>• Champlain</li> <li>• Laporte</li> <li>• Notre-Dame-de-Liesse</li> <li>• du Saint-Esprit</li> <li>• du Boisjoli</li> <li>• de la Maisonnée</li> <li>• Alfred-Desrochers</li> <li>• du Jardin-des-Lacs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hélène-Boullé</li> <li>• des Deux-Rives</li> <li>• du Soleil-Levant</li> <li>• Sacré-Coeur</li> <li>• Sainte-Anne</li> <li>• De Carillon</li> <li>• Brébeuf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• du Coeur-Immaculé Desjardins</li> <li>• Desranleau</li> <li>• Pie-X-de l'Assomption</li> <li>• Marie-Reine</li> <li>• de la Sainte-Famille</li> <li>• Notre-Dame-des-Champs</li> <li>• de la Source-Vive</li> <li>• Eymard</li> <li>• de la Samare</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des Quatre-Vents</li> <li>• Jean-XXIII</li> <li>• LaRocque</li> <li>• de la Passerelle</li> <li>• Notre-Dame-du-Rosaire</li> <li>• Saint-Antoine</li> <li>• Sylvestre</li> <li>• Notre-Dame-de-la-paix</li> <li>• de l'Écollectif</li> <li>• des Enfants-de-la-Terre</li> </ul>
<b>Paiement de 80 \$ à l'école secondaire du Triolet</b>	<b>Paiement de 80 \$ à l'école secondaire Mitchell-Montcalm</b>	<b>Paiement de 80 \$ à l'école secondaire de la Montée</b>	<b>Paiement de 20 \$ à l'école internationale du Phare</b>

### DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DE LA LIGUE

- **Les dates et les lieux seront précisés lors de la remise de l'équipement (sem. du 16 avril 2012)**
- Du 17 avril au 26 mai 2012 : 2 entraînements par semaine (tournois les 12 et 26 mai 2012)

### ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE

- Tout l'équipement est fourni à l'exception des souliers à crampons et du protecteur buccal qui doivent être achetés par les jeunes. Des souliers à crampons d'autres sports peuvent être utilisés.

### INFORMATIONS

École du Triolet  
Mathieu Lefavre  
819 780-9644, p.116  
[lefaivrem@csrs.qc.ca](mailto:lefaivrem@csrs.qc.ca)

École Mitchell-Montcalm  
Marco Prince  
819 822-5400, p.12324  
[princem@csrs.qc.ca](mailto:princem@csrs.qc.ca)

École de la Montée  
Marc-Antoine Joseph  
819 822-5333, p.11799  
[josephma@csrs.qc.ca](mailto:josephma@csrs.qc.ca)

École internationale du Phare  
Guillaume Blouin/Érick Loignon  
819 822-5455, p. 14880  
[capitaine\\_coyotes35@hotmail.com](mailto:capitaine_coyotes35@hotmail.com)

# Inscription 2012



Nom et prénom:				Date de naissance (J/M/A) :	
Adresse :				Ville :	
Code postal :		Téléphone :		Courriel du parent (important) :	
Père :			Mère :		
Reçu pour fins d'impôts (Père <u>ou</u> mère) :	Mère	<input type="checkbox"/>			
	Père	<input type="checkbox"/>			
Nom et téléphone en cas d'urgence :					
L'enfant souffre-t-il d'allergies ou de maladies :		Lesquelles ?			
École de l'enfant :			École en septembre 2012 :		
Niveau scolaire :					

**Faire parvenir le formulaire à l'école secondaire de votre quartier :**

<b>École du Triolet</b> A/S Mathieu Lefavre  2965, boul. de l'Université Sherbrooke (Québec) J1K 2X6	<b>École Mitchell-Montcalm</b> A/S Marco Prince  955, rue de Cambridge Sherbrooke (Québec) J1H 1E2	<b>École de la Montée</b> A/S Marc-Antoine Joseph  940, rue de la Ste-Famille Sherbrooke (Québec) J1E 1V1	<b>École internationale du Phare</b> A/S Guillaume Blouin  405, rue Sara Sherbrooke (Québec) J1H 5S6
---	---	--	---

**Ne pas oublier de joindre votre chèque à l'ordre de l'école secondaire de votre quartier.**